

Stéphane Idrac,

Adopté le 19 septembre 2013 par le Premier ministre, le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 place la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des jeunes au premier rang des priorités du gouvernement en la matière. En France, les chiffres de consommation de substances psychoactives des jeunes demeurent inquiétants. Pour parvenir à endiguer ce phénomène, la nouvelle stratégie de l'État se fonde sur une politique de prévention renouée et le développement du repérage précoce des conduites addictives. Sa réussite repose ainsi sur le renforcement des compétences des professionnels placés au contact des jeunes. Le point sur les principales mesures concernant les jeunes publics, un an après le lancement du plan.

La prévention demeure la réponse face au développement des conduites addictives. Or la prévention en population générale, comme celle axée sur le seul rappel de l'interdit, sans vision sanitaire, a montré ses limites. Les données de consommations des jeunes le confirment. Le Plan gouvernemen-

Pour soutenir cette démarche, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca) a mis en place une commission interministérielle de prévention des conduites addictives qui a pour but de cibler, d'évaluer et le cas

À tous niveaux d'enseignement, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, le plan gouvernemental encourage le déploiement de programmes de prévention, notamment orientés vers la prévention par les pairs, l'appui à la parentalité ainsi que la promotion de

la santé des enfants et des adolescents, et inscrits dans un partenariat institutionnel renforcé avec l'ensemble des acteurs de la politique publique parmi lesquels les consultations jeunes consommateurs (CJC), le tissu associatif local et les forces de sécurité.

L'Éducation nationale s'est rapidement emparée de ces dispositions. La circulaire de rentrée 2014 stipule, en effet, que dans le cadre du parcours de santé, les équipes éducatives veillent à intégrer la prévention des conduites addictives dans les projets d'école et d'établissement en prenant appui sur les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (Cesc). De la même manière, l'enseignement supérieur s'est mobilisé, dix-sept universités ont déjà passé une convention avec la Mildeca dans l'objectif de renforcer l'action des étudiants relais en santé et la prévention des alcoolisations ponctuelles importantes.

Ces actions prennent enfin tout leur sens dans le cadre d'une application plus stricte des lois protégeant les mineurs. Ainsi, le renforcement des contrôles relatifs à l'interdiction de vente de tabac et d'alcool est-il prévu. La réflexion sur les conditions de promotion de l'alcool sera prochainement engagée.

Du repérage précoce aux consultations jeunes consommateurs

Prévenir, c'est aussi repérer et apporter, le plus précocement possible, une réponse adaptée aux consommations des jeunes.

Pour cette raison, la mise en œuvre du plan gouvernemental s'appuie sur un vaste plan de sensibilisation et de formation aux problématiques inhérentes aux conduites addictives, qui

doit permettre une meilleure orientation vers les dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Cette formation, c'est celle notamment des acteurs de la prévention dont il faut favoriser le partage des cultures professionnelles. La Mildeca va expérimenter le déploiement dans plusieurs régions de formations communes, dites formations sur site, s'adressant à l'ensemble des acteurs locaux concernés par la prévention des conduites à risque et des addictions : professionnels de l'éducatif, du social, de la santé, de l'insertion, mais aussi de la police, de la justice ou encore de décideurs locaux.

C'est également la formation des professionnels de santé de premier recours. Il est impératif d'intervenir au plus tôt par une formation systématisée à l'utilisation des outils du repérage précoce. Il s'agit d'interventions simples qui permettent d'aider à réduire une consommation excessive. Cette réduction ne nécessite pas pour ces professionnels une spécialisation en addictologie mais le suivi d'une formation minimale.

En relais du repérage précoce, le recours aux CJC est conforté. Pour asseoir leur positionnement dans l'offre de soins et créer le « réflexe CJC » parmi les professionnels de la jeunesse, la Mildeca soutient ces structures dans la construction de leur réseau partenarial local. Pour améliorer leur connaissance par le grand public, une campagne de communication nationale, portée par le ministère de la Santé (Inpes) et la Mildeca, sera déployée dans les médias traditionnels et sur Internet dans l'objectif d'améliorer la visibilité des CJC et d'en favoriser le recours auprès des parents d'adolescents.

Le renforcement des compétences des professionnels des CJC est également engagé par la Fédération Addiction, avec le soutien financier de la mission interministérielle. La publication du manuel relatif au Processus d'accompagnement et d'alliance pour le changement thérapeutique (PAACT) s'inscrit dans cette démarche de qualité de l'accompagnement proposé partout sur le territoire aux jeunes et aux familles qui en ont besoin. Pour les adolescents les plus en difficulté avec leur consommation de cannabis,

L'ESSENTIEL

■ **Le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites 2013-2017 met l'accent sur la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des jeunes.**

■ **La Mildeca soutient le déploiement de programmes de prévention, notamment par les pairs, l'appui à la parentalité et la promotion de la santé des enfants et des adolescents.**

■ **La formation des différents acteurs de la prévention et des professionnels de santé de premier recours va être développée.**

■ **Enfin, une communication destinée à promouvoir le recours aux consultations jeunes consommateurs sera mise en place.**

notamment ceux présentant des comorbidités psychiatriques, le recours à la thérapie familiale multidimensionnelle (MDFT) sera à terme facilité par son déploiement à partir de quelques CJC distribuées sur le territoire. Le plan de formation à la méthode MDFT fait actuellement l'objet de travaux communs à l'ensemble des partenaires de cette action.

Une connaissance toujours plus fine des addictions des jeunes

Le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 a été intégralement établi au regard des données scientifiques les plus récentes. Il fait du soutien à la recherche et à l'évaluation la priorité méthodologique en termes d'action publique. Les études visant la compréhension des effets des substances et des pratiques excessives à l'adolescence comme celles offrant une meilleure connaissance des motivations à la consommation sont, en effet, essentielles à l'amélioration continue des réponses préventives, d'accompagnement et de soin proposées aux plus jeunes, justifiant ainsi le soutien financier de la Mildeca à de nombreux programmes de recherche. ■

« PRÉVENIR, C'EST AUSSI REPÉRER ET APPORTER, LE PLUS PRÉCOCEMENT POSSIBLE, UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX CONSOMMATIONS DES JEUNES. »